

## Procès-verbal

### DEUXIÈME SESSION DE LA DIX-NEUVIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

10 mars 2020

Sous la présidence de M. Frederick Blake Jr., la séance est ouverte à 13 h 31.

#### Décision du président

M. le président rend une décision concernant une question de privilège se rapportant à la règle 20 du Règlement de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest soulevée par M. Lafferty (Monfwi), le 27 février 2020. Le président juge que l'atteinte au privilège n'est pas fondée, la question de privilège est rejetée.

Le président rend une décision concernant un rappel à la règle 24 du Règlement de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest invoqué par M. Simpson (leader du gouvernement à l'Assemblée) le 27 février 2020. Le président juge que le rappel au Règlement est fondé et demande au député de Monfwi de retirer ses paroles et de présenter des excuses à la Chambre.

#### Question de privilège

Le député de Monfwi soulève une question de privilège concernant l'utilisation des langues en l'absence d'interprètes.

#### Déclarations de ministres

33-19(2) La ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement fait une déclaration concernant l'importance du tourisme.

#### Déclarations de députés

148-19(2) La députée de Thebacha fait une déclaration concernant les différentes options de traitement des dépendances.

149-19(2) Le député de Hay River Sud fait une déclaration concernant la stratégie agricole.

150-19(2) Le député de Monfwi fait une déclaration en tłı̨chǫ concernant l'interprétation, mais ne dispose d'aucun service d'interprétation.

- 151-19(2) Le député de Tu Nedhé-Wiilideh fait une déclaration sur la Journée internationale de la femme.
- 152-19(2) Le député de Deh Cho fait une déclaration sur les préoccupations concernant le centre de santé de Fort Providence.
- 153-19(2) La députée de Yellowknife Centre fait une déclaration concernant l'agression au Centre correctionnel du Slave Nord.
- 154-19(2) Le député de Nunakput fait une déclaration concernant un rajustement des loyers des logements sociaux vieillissants du Nunakput.
- 155-19(2) Le député de Yellowknife Nord fait une déclaration concernant l'heure avancée.
- 156-19(2) Le député de Frame Lake fait une déclaration concernant la sécurité alimentaire aux Territoires du Nord-Ouest.
- 157-19(2) La députée d'Inuvik Twin Lakes fait une déclaration concernant la sécurité du logement et du revenu.
- 158-19(2) La députée de Kam Lake fait une déclaration concernant les soins virtuels.

#### Réponses aux questions écrites

- 4-19(2) Le greffier dépose une réponse provisoire de la ministre responsable de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest à la députée de Yellowknife Centre concernant le Plan d'action sur les besoins impérieux en logement.

#### Dépôt de documents

- 53-19(2) Lettre de suivi relative à la Question orale 88-19(2) : Stratégie de gestion de l'alcool. Document déposé par la ministre de la Santé et des Services sociaux.
- 54-19(2) Lettre de suivi relative à la Question orale 105-19(2) : Formulaires de demande de remboursement lié aux déplacements pour raisons médicales. Document déposé par la ministre de la Santé et des Services sociaux.
- 55-19(2) Soins virtuels : Recommandations pour la création d'un cadre pancanadien, rapport du groupe de travail sur les soins virtuels, février 2020. Document déposé par la députée de Kam Lake.

56-19(2) Rapport d'enquête des services correctionnels du ministère de la Justice. Document déposé par la députée de Yellowknife Centre.

Avis de motion tendant à la première lecture de projets de loi

Projet de loi 3      *Loi modifiant la Loi sur les voies publiques*

Avis donné par le ministre de l'Infrastructure.

Étude en comité plénier de projets de loi et d'autres affaires

M<sup>me</sup> Semmler (présidente du Comité plénier) signale que le Comité plénier a fait l'examen du document déposé 30-19(2) : Budget principal des dépenses 2020-2021, ainsi que du document déposé 43-19(2) : Budget supplémentaire des dépenses n° 1 pour 2020-2021 (dépenses d'infrastructure), et fait le point sur les progrès effectués, soit l'adoption d'une motion.

**Motion du Comité plénier 6-19(2)**

Le député de Tu Nedhé-Wilideh propose :

QUE le comité reporte l'étude du budget du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles pour l'instant.

La motion est ADOPTÉE.

Le président lève la séance à 19 h 09.



Monsieur Frederick Blake Jr.  
Président de l'Assemblée législative



Monsieur Tim Mercer  
Greffier de l'Assemblée législative